

Communiqué de presse, pour publication immédiate

Bâle, le 2 octobre 2006

La Banque Coop majore ses taux passifs

Au 1^{er} octobre 2006, la Banque Coop a relevé ses taux d'intérêt dans les opérations passives. Ces adaptations concernent la rémunération sur le compte d'épargne jeunes, le compte d'épargne seniors et le compte de prévoyance 3.

Voici donc les taux valables dès le 1^{er} octobre 2006:

Compte d'épargne jeunes: 1,500%
1,250% à partir de CHF 50'000.-

Compte d'épargne seniors: 1,000%
0,875% à partir de CHF 50'000.-

Compte de prévoyance 3: 1,75% (ce produit devient ainsi l'un des plus attrayants dans sa catégorie)

Pour tout complément d'information:
Natalie Waltmann
Responsable Secrétariat général et relations médias
Banque Coop SA
Téléphone +41 (0)61 286 26 03
E-mail: natalie.waltmann@bankcoop.ch